

Communiqué de presse

La Mutualité Française propose une prise en charge des consultations de psychologues

Les mutuelles engagées en Bretagne

Un an après le 1^{er} confinement, alors que le malaise des Français n'a jamais été aussi important, les mutuelles de la Mutualité Française (FNMF) **dont celles de Bretagne**, en lien avec les assureurs de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et les institutions de prévoyance (CTIP), ont décidé de s'engager à rembourser les consultations avec un psychologue dès le premier euro facturé au patient.

Covid 19 et santé mentale

Les conséquences de la pandémie sur le moral des Français ont mis sur le devant de la scène les insuffisances structurelles du secteur de la prise en charge et de l'accompagnement de la santé mentale et les inégalités face à cet enjeu. Selon une récente étude de l'Ifop, 30 % des Français qualifient leur moral de « mauvais », alors qu'ils étaient 16 % lors du 1^{er} confinement. Et 47 % des Français estiment leur vie difficilement supportable tandis que seuls 17 % des Allemands pensent la même chose.

Face à ce malaise, la Cour des Comptes a d'ailleurs préconisé, dans un rapport du 6 février 2021, d'« étendre l'expérimentation engagée dans quatre départements [dont celui du Morbihan], autorisant la prise en charge de psychothérapies menées par des psychologues libéraux, sur prescription des médecins traitants ».

Souhaitant renforcer la prise en charge de la santé mentale et leur contribution à la situation exceptionnelle générée par l'épidémie de COVID-19, les mutuelles membres de la FNMF ont donc pris la décision, en Conseil d'administration de la Mutualité Française, de prendre en charge dès le premier euro facturé au patient, les consultations de psychologues, après orientation médicale. Un minimum de 4 séances par année pourra être prises en charge dans une limite de 60 euros par séance. Les représentants des organismes complémentaires à l'assurance maladie initieront prochainement un échange avec les représentants des syndicats professionnels des psychologues et des médecins, pour la mise en œuvre de cette mesure.

Un engagement constant des mutuelles

« L'engagement de nos mutuelles a toujours été constant pour améliorer la prise en charge de la santé mentale et participer pleinement à la lutte contre le Covid-19 avec leurs services de santé et leurs professionnels qui sont encore mobilisés plus que jamais sur tout le territoire », rappelle Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française.

« Avec ce nouveau geste, nous avons souhaité apporter une réponse pérenne à cet enjeu de société et venir en aide aux Français, et en particulier les jeunes, dont le moral a été ébranlé par les confinements successifs et les restrictions liées à la crise sanitaire ».

Exemple d'action de prévention auprès des étudiants bretons

Un Escape Game Virtuel sur la gestion des émotions pour les étudiants bretons !

Afin de soutenir les étudiants, confrontés à l'isolement en enseignement à distance, la Mutualité Française Bretagne propose du 12 au 16 avril 2021 aux étudiants bretons une Digital room santé (*Escape game* en virtuel) sur la gestion des émotions.

En effet, les cours à distance, l'arrêt des jobs étudiants, le confinement dans un petit logement, la fermeture des bars et restaurants, la difficulté à trouver un emploi en fin d'études, ont pour conséquence que les étudiants se retrouvent de plus en plus isolés. L'enfermement, l'absence de perspectives, de confiance en leur avenir et de liens avec d'autres étudiants nuisent à leur santé mentale et sont alors vecteurs de souffrance psychique.

L'atelier, en collaboration avec Tricky, se compose d'un temps de jeu puis d'un temps de dialogue avec un médiateur santé

Plus d'information sur : <https://bretagne.mutualite.fr/actualites/etudiant-breton-relevez-vous-le-challenge-de-lescape-game-virtuel/>

Contact : Jérôme Blin au 06 83 98 53 53 ou jblin@bretagne.mutualite.fr

À propos de la Mutualité Française Bretagne

Présidée par Fabienne COLAS, la Mutualité Française Bretagne est l'instance de représentation, de coordination et de promotion du mouvement mutualiste dans la région. Elle fédère près de 200 mutuelles santé qui, ensemble, protègent 1 Breton sur 2.

Aux côtés des 180 services de soins et d'accompagnement mutualistes (centres de santé, centres audition, optique, dentaire, établissements pour la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées...), elle joue un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires.

Elle est également le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec près de 400 actions menées en 2019 en Bretagne, au profit des adhérents des mutuelles, des usagers des établissements mutualistes et du grand public.

Plus d'infos sur www.bretagne.mutualite.fr